

bruits qui ont couru à Astrakham et à Saratov, a détruit l'ambulance municipale des cholériques. Les habitants du hameau de Golodalew, province de Kharkov, ont maltraité les médecins occupés à désinfecter les locaux dans lesquels se trouvaient les cholériques. Le gouverneur a envoyé les troupes sur les lieux et a ordonné une enquête. Les meneurs ont été arrêtés.

### Mort violente du Dr Moltchanof

Le gouvernement russe vient d'accorder une pension à la veuve et aux enfants du docteur Molchanof, assassiné pendant les derniers troubles de Kwallynsk. Le *Vratch* donne les détails suivants sur le drame du 1er juillet :

Le docteur allait quitter Kwalsnk pour habiter Pétersbourg, lorsqu'il fut chargé de l'installation de la direction des baraques pour les cholériques.

Lorsque les premiers troubles éclatèrent, malgré les conseils de ses amis qui le suppliaient de partir, Moltchanof, jugeant que son devoir était de rester, resta. Le 30 juillet (12 juillet), il était à son poste, quand une première troupe de révoltés arriva. Tous demandaient à grands cris sa tête, le surnommant le *docteur-choléra* et l'accusant de s'être engagé par écrit, et moyennant une somme d'argent, à empoisonner l'eau de la ville. Le docteur put, à grand'peine, se sauver à cheval. Caché dans une maison amie, il fut trahi par les domestiques. La foule cerna la maison, parlant d'y mettre le feu. Pour épargner tout dommage à son hôte, Moltchanof se livra lui-même aux émeutiers. Trois prêtres qui intervenaient furent à moitié tués par la foule, qui commença à faire subir au médecin un long martyre. On le lança en l'air pour le laisser violemment retomber sur le pavé, on le piétina, on lui écrasa le crâne à coups de talon. Des femmes achevèrent de le tuer à coups de pierres et marteaux ; une fois mort, elles en mutilèrent horriblement le cadavre et laissèrent quelques-unes d'entre elles en faction, pour empêcher qu'on enlevât le corps méconnaissable.

Les journaux de Saratov annoncent que les poursuites contre les auteurs des troubles sont terminées. Les individus arrêtés, au nombre de 200, seront livrés à l'autorité militaire et jugés par un conseil de guerre qui se réunira dans le courant du mois d'août. Il y aura près de trois cents témoins à entendre. Les affaires se